



L'Espagne et l'immigration irrégulière subsaharienne : de l'effet du mythe sophistiqué à l'inaction concertée

Spain and Irregular Sub-Saharan Immigration: From the Effect of Sophisticated Myth to Concerted Inaction

Franck Wilson Gériel Kouyé

Article history:

Submitted: June 17, 2025

Revised: July 28, 2025

Accepted: August 10, 2025

Keywords:

Irregular immigration, sophisticated myth, concerted inaction, Eldorado

Mots clés :

Immigration irrégulière, mythe sophistiqué, inaction concertée, Eldorado

Abstract

This article offers a critical reading of irregular sub-Saharan migration to Spain, linking the symbolic, political and diplomatic dimensions of the phenomenon. It shows that this migration, often perceived as an imminent danger, is constructed as a *sophisticated myth*, that is, a socially and politically instrumentalised narrative, fed by the media, African imaginations and alarmist discourse. At the same time, state and European responses, far from being non-existent, are the result of *concerted inaction*: a strategy of delegated management, marked by the outsourcing of controls, the contractualisation of security and the fragmentation of responsibilities. This form of migration governance, based on repression rather than support, is proving ineffective and contrary to the principles of justice. The article argues for a rethinking of Spanish policy along three lines: deconstructing the imaginary crisis; putting an end to security delegation in favour of egalitarian diplomacy; and opening up legal channels for movement. Through this approach, migration is seen not as a threat, but as a structural and potentially beneficial phenomenon, provided that it is managed, humanised and integrated into a framework of Euro-African cooperation that respects fundamental rights. Spain could thus become a driving force behind a change in the migration paradigm.

Résumé

Cet article propose une lecture critique de la migration irrégulière subsaharienne vers l'Espagne, en articulant les dimensions symboliques, politiques et diplomatiques du phénomène. Il montre que cette migration, souvent perçue comme un danger imminent, est construite comme un *mythe sophistiqué*, c'est-à-dire un récit socialement et politiquement instrumentalisé, nourri par les médias, les imaginaires africains et les discours alarmistes. Parallèlement, les réponses étatiques et européennes, loin d'être inexistantes, relèvent d'une *inaction concertée* : une stratégie de gestion déléguée, marquée par l'externalisation des contrôles, la contractualisation sécuritaire et la fragmentation des responsabilités. Cette gouvernance migratoire, fondée sur la répression plutôt que sur l'accompagnement, s'avère inefficace et contraire aux principes de justice. L'article plaide pour une refondation de la politique espagnole autour de trois axes : la déconstruction des imaginaires de crise ; la fin de la délégation sécuritaire au profit d'une diplomatie égalitaire ; et l'ouverture de voies légales de circulation. À travers cette approche, la migration est envisagée non comme une menace, mais comme un phénomène structurel et potentiellement bénéfique, à condition qu'il soit encadré, humanisé et intégré dans un cadre de coopération euro-africaine respectueux des droits fondamentaux. L'Espagne pourrait ainsi devenir un acteur moteur d'un changement de paradigme migratoire.

Uirtus © 2025

This is an open access article under CC BY 4.0 license

Corresponding author:

Franck Wilson Gériel Kouyé

Université Félix Houphouët-Boigny Abidjan-Cocody

E-mail : kouyefranck@gmail.com

<https://orcid.org/0009-0007-3486-1756>

Introduction

Depuis le début du XXI^e siècle, l'Espagne est devenue l'une des principales portes d'entrée en Europe pour des milliers de migrants originaires d'Afrique subsaharienne, empruntant des routes maritimes ou terrestres toujours plus périlleuses. Cette réalité migratoire, pourtant structurelle, continue d'être traitée par les pouvoirs publics et les médias dans un registre de l'urgence, de la menace ou de la crise. La perception dominante, alimentée par des discours politiques souvent électoralistes, tend à réduire l'immigration irrégulière à un phénomène incontrôlable, porteur d'insécurité et de désordre, contribuant à la formation d'un « mythe sophistiqué » — un récit cohérent mais idéologisé, qui façonne l'image du migrant comme figure de l'altérité radicale.

Mais ce mythe ne se construit pas uniquement dans les sociétés européennes. Il s'appuie également sur un imaginaire puissant et profondément enraciné dans les pays de départ : celui de l'Europe comme « Eldorado », territoire d'abondance, de liberté et de réussite. Cette idéalisation, souvent transmise par les récits de retour, les réseaux sociaux ou les diasporas, contribue à nourrir l'espoir d'un avenir meilleur, même au prix d'un parcours risqué et illégal. Le mythe migratoire agit donc dans les deux sens : il alimente les départs depuis le Sud et les peurs au Nord.

Or, cette double construction symbolique a des conséquences concrètes sur les politiques mises en œuvre. C'est pourquoi, loin de favoriser une réponse globale et coordonnée, elle alimente une logique de fermeture, où la sécurisation des frontières prime sur la compréhension des causes profondes des départs : instabilité politique, pauvreté, changement climatique ou réseaux de traite. Face à ces dynamiques, l'Espagne et l'Union européenne privilégient une stratégie d'externalisation des contrôles vers les pays de départ ou de transit, en échange d'une coopération souvent précaire. De leur côté, ces États africains affichent une inaction diplomatique partielle, motivée tantôt par des intérêts politiques internes, tantôt par la dépendance économique aux transferts de la diaspora.

Cette problématique conduit à interroger : dans quelle mesure la représentation mythifiée de l'immigration irrégulière subsaharienne contribue-t-elle à une forme d'inaction concertée, où ni les pays de départ, ni l'Espagne, ni l'Union européenne ne s'attaquent aux racines du phénomène ? Pour y répondre, nous analyserons d'abord la construction discursive et symbolique

du « mythe migratoire », avant d’interroger les logiques institutionnelles qui participent à l’inaction partagée. Enfin, nous proposerons des pistes de réflexion vers une approche plus équilibrée et responsable du phénomène migratoire.

1. Le mythe sophistique : entre perception construite, représentation médiatique et choc politique

Avant d’envisager les réponses institutionnelles ou diplomatiques à la migration irrégulière subsaharienne, il convient d’examiner les dynamiques symboliques et discursives qui en façonnent la perception. Loin de se limiter à une réalité chiffrée ou administrative, le phénomène migratoire est investi d’un imaginaire collectif puissant, tant du côté des pays d’origine que dans les sociétés d’accueil. Cette partie propose une lecture critique de ce que nous appelons le « mythe sophistique » : un ensemble de représentations et de récits construits, qui transforment la migration en enjeu dramatique, voire existentiel.

Trois dimensions complémentaires structurent cette approche. D’abord, celle de l’idéalisation de l’Europe dans les imaginaires subsahariens, perçue comme un horizon de réussite. Ensuite, l’amplification médiatique qui confère aux images de l’arrivée une valeur symbolique démesurée, masquant les réalités du parcours. Enfin, la construction d’un discours politique alarmiste, produit par les élites européennes pour légitimer des politiques de contrôle, en s’appuyant sur des figures visuelles et des récits de crise.

1.1. L’idéalisation de l’Europe dans l’imaginaire subsaharien

L’un des éléments structurants du projet migratoire subsaharien réside dans la construction d’un imaginaire valorisé de l’Europe, conçue comme un espace d’abondance, de liberté et de réussite. Ce mythe, profondément ancré dans les mentalités collectives, repose sur une série de représentations véhiculées par les diasporas, les réseaux sociaux, les images médiatiques et les récits de retour idéalisés.

La « fabrique de l’Eldorado » s’alimente par un contraste permanent entre le vécu local de pauvreté, d’instabilité politique ou de déclassement, et la projection d’une Europe stable, riche et ouverte. Même en tenant compte des récits d’échec ou de désillusion, cette image idéalisée continue d’exercer une

force d'attraction considérable. Cette croyance est si tenace qu'elle l'emporte souvent sur la réalité concrète des politiques migratoires européennes. Cette vision magnifiée de l'Europe n'est pas spontanée : elle relève d'une construction symbolique, qui fonctionne comme un mythe social au sens de Roland Barthes. Elle s'impose comme une évidence partagée, alors même qu'elle est fabriquée par des récits familiaux, communautaires et médiatiques. Dans *Mythologies* (1957), Barthes montre comment un discours idéologique peut se naturaliser et apparaître comme un fait incontestable. Dans cette perspective, l'Europe cesse d'être un lieu réel pour devenir une forme de récit totalisant, où se cristallisent les aspirations sociales, les frustrations et les espoirs collectifs.

À travers cette image idéalisée, l'Europe devient un signe de distinction sociale, un capital imaginaire, selon la logique de Bourdieu. En effet, dans une économie symbolique du statut et de la reconnaissance, le simple fait d'annoncer son intention de partir vers l'Europe peut conférer une certaine autorité sociale ou reconnaissance familiale. Le projet migratoire fonctionne ainsi comme un investissement symbolique qui, en retour, peut offrir prestige et reconnaissance, indépendamment de sa réussite matérielle — quand bien même le projet se solde par un échec matériel. Comme l'écrit Bourdieu dans *l'Esquisse d'une théorie de la pratique*, « les agents sociaux sont engagés dans des luttes pour l'imposition de la vision légitime du monde social ». L'Europe devient alors un espace de légitimation personnelle et communautaire, dont le simple accès — ou l'apparente proximité — peut suffire à modifier les hiérarchies sociales dans les sociétés d'origine.

À cela s'ajoute le rôle des réseaux sociaux numériques, qui amplifient les images de réussite et estompent celles de souffrance. Les vidéos, photos et témoignages postés depuis l'Europe participent à construire un récit de la réussite migratoire, souvent déconnecté de la réalité. Ce processus de mise en scène renforce le mythe et contribue à ce que certains auteurs appellent un « effet de halo migratoire », dans lequel la visibilité médiatique de quelques cas réussis occulte la pluralité des parcours. Selon une enquête menée par l'OIM en 2020 auprès de jeunes originaires de l'Afrique de l'Ouest, plus de 60 % des personnes interrogées reconnaissent avoir nourri des attentes irréalistes quant à leur avenir en Europe, influencées notamment par les réseaux sociaux et les récits de la diaspora (OIM 2020). Cette distorsion entre représentations

circulantes et expériences vécues confirme le pouvoir structurant de ces imaginaires dans le déclenchement des projets migratoires.

L'idéalisation de l'Europe n'est pas sans lien avec les mécanismes historiques de domination postcoloniale. La centralité de l'Europe dans les imaginaires africains est aussi le fruit d'une longue histoire d'asymétrie culturelle et géopolitique, où les anciennes puissances coloniales sont perçues comme des pôles de modernité, de progrès et d'autorité. Cette continuité symbolique entre colonisation et idéalisation migratoire prolonge, dans d'autres formes, la hiérarchie des représentations Nord-Sud. Cela est attesté par les analyses postcoloniales contemporaines faites par certains auteurs à l'instar d'Achille Mbembe (2013), qui décrit la persistance d'un « imaginaire impérial » structurant les désirs et les trajectoires des sociétés anciennement colonisées. L'Europe, dans ce schéma, n'est pas seulement une destination géographique, mais un horizon normatif imposé par l'histoire, une projection de modernité intériorisée comme modèle dominant. Comme le souligne également Frantz Fanon, la colonisation n'a pas seulement détruit les structures économiques et politiques autochtones, elle a façonné des subjectivités orientées vers l'Occident comme seule possibilité d'émancipation. L'idéalisation migratoire contemporaine s'inscrit donc dans cette continuité, entre assignation historique et quête de dépassement.

En somme, loin d'être une simple illusion, l'Europe constitue pour de nombreux jeunes Africains une structure d'aspiration (Appadurai 29), où se projettent à la fois un avenir désirable, un statut social valorisé et une réponse aux impasses locales. Cette puissance du mythe contribue à nourrir les dynamiques migratoires, parfois en contradiction totale avec les réalités vécues. L'effet du mythe sophistiqué est donc double : il justifie le départ, malgré les obstacles, et il alimente la dissonance entre les attentes et l'expérience, une fois confrontée à l'Europe réelle.

1.2. L'effet de halo médiatique : du désir au départ

Outre les récits familiaux et communautaires, les médias jouent un rôle central dans la perpétuation du mythe de l'Europe Eldorado. Les images de migrants débarquant en Espagne sont souvent perçues non comme des alertes, mais comme des preuves de réussite. Ces images ont une valeur symbolique : elles nourrissent l'idée selon laquelle « c'est possible », malgré les dangers, les

refoulements ou les pertes humaines.

Dans les quartiers populaires ou les zones rurales d’Afrique de l’Ouest, ces représentations visuelles occupent une place déterminante dans l’imaginaire collectif. Les télévisions locales, les chaînes satellitaires, les réseaux sociaux (TikTok, Facebook, WhatsApp) diffusent régulièrement des scènes de migrants arrivés « à bon port », souvent accompagnées de musiques festives ou de commentaires valorisants. Ces fragments de réalité sélectionnée, diffusés en boucle, construisent une mémoire collective filtrée, où la réussite occulte ou marginalise les récits d’échec ou de souffrance.

Cette logique de mise en visibilité sélective relève d’une forme contemporaine de pouvoir, telle que décrite par Michel Foucault : dans les régimes modernes de production du savoir, le visible devient synonyme de vérité. Ce qui est montré est tenu pour réel, tandis que ce qui échappe à la visibilité médiatique est disqualifié ou oublié. « Le regard est une forme de pouvoir », écrivait Foucault dans *Surveiller et punir* (1975). Ainsi, le simple fait de voir un migrant franchir la frontière donne à croire que le rêve est accessible, occultant les obstacles systémiques, les violences institutionnelles ou les réalités post-migratoires.

Ce phénomène produit ce que l’on peut qualifier d’effet de halo médiatique. En effet, en focalisant sur le moment de l’arrivée, les médias génèrent une image biaisée de la migration, où l’aventure se réduit à son aboutissement visible. Ce halo agit comme un filtre cognitif : il occulte les souffrances du parcours (traversée du désert, violences aux frontières, naufrages), la précarité juridique, ou encore les réalités des camps de rétention (CIE), que peu de caméras documentent. Dans cette logique, le migrant devient une figure iconique, un symbole de mouvement et de succès, mais rarement un sujet de droit ou d’histoire. Cette carence de représentation éthique a été bien mise en évidence par Roger Silverstone (2007), qui évoque la nécessité d’une responsabilité médiatique dans la manière de rapporter la souffrance humaine. Dans la *médiapolis* contemporaine — cet espace global où les médias façonnent les relations entre les sociétés — l’absence de représentation juste du migrant empêche l’émergence d’une véritable solidarité. Ne pas montrer la violence, c’est aussi neutraliser toute capacité d’indignation ou de réponse morale.

L’approche de Stuart Hall (1997) sur la médiatisation de l’altérité est

également éclairante : dans les représentations médiatiques, l’immigré n’est souvent visible qu’en tant que problème ou spectacle. Lorsqu’il est montré comme arrivant sur une plage ou escaladant une barrière, il est *désubjectivé*, capté dans un cadre narratif prédéfini. Ce cadrage renforce l’adhésion aux politiques sécuritaires, en même temps qu’il entretient le désir de départ chez les observateurs africains. Ce processus rejoint aussi la critique formulée par Guy Debord dans *La société du spectacle* (1967), où l’auteur dénonce une forme d’aliénation par l’image : la réalité n’est plus vécue, mais consommée à travers des fragments médiatiques. Le migrant devient alors une marchandise symbolique dans le grand récit de la mobilité globale.

Enfin, cette dynamique est aggravée par l’absence de contre-discours institutionnels cohérents –discours étatiques, religieux, ou éducatifs– dans les pays d’origine. Les gouvernements africains, souvent silencieux ou ambigus sur la question, laissent se déployer une narration fragmentaire, où le départ vers l’Europe apparaît comme une forme légitime d’émancipation ou d’ascension sociale. En ce sens, les médias ne sont pas seulement des vecteurs d’information, mais des producteurs de désir migratoire, capables d’activer des trajectoires individuelles à partir d’images lacunaires. Des enquêtes de terrain, comme celles menées au Sénégal par l’anthropologue Delphine Perrin (2019), montrent comment certaines vidéos TikTok deviennent de véritables déclencheurs cognitifs dans la décision de migration, notamment chez les jeunes hommes sans emploi.

1.3. La fabrication d’un récit alarmiste : entre discours politiques, effets de langage et amplification médiatique

L’imaginaire collectif européen — et singulièrement espagnol — autour de l’immigration subsaharienne repose sur un discours récurrent de crise migratoire permanente, alimenté par les médias et consolidé par les figures politiques. Cette narration dramatique s’appuie sur des images spectaculaires de pirogues surchargées, de tentatives de franchissement des clôtures de Ceuta et Melilla, ou encore de débarquements aux Canaries, qui nourrissent la perception d’un territoire « assiégé » par une migration incontrôlable. Or, cette représentation est largement construite. Elle correspond à ce que Roland Barthes appelait un *mythe moderne* : un récit apparemment naturel, mais en réalité forgé par le langage, qui transforme un fait social (la migration) en

phénomène menaçant et étranger. Elle répond aussi à la logique du *discours d'autorité*, au sens de Pierre Bourdieu, selon lequel certains acteurs — journalistes, responsables politiques, experts — imposent une vision du réel, non par sa véracité, mais par leur position symbolique dominante.

Cette construction discursive est solidement analysée par Hein de Haas (2008), dans son étude sur les migrations ouest-africaines vers le Maghreb et l'Europe. Il démonte ce qu'il appelle le mythe de l'invasion, largement diffusé dans l'espace public européen. Selon lui, « *la migration irrégulière vers l'Europe est fortement surestimée dans les représentations politiques et médiatiques, alors que la grande majorité des migrations africaines se déroulent à l'intérieur du continent* » (de Haas). La médiatisation disproportionnée mise en avant ici alimente un climat de peur, et justifie des politiques de fermeture et de dissuasion, sans que celles-ci soient adaptées à la réalité des flux migratoires.

En Espagne, par exemple, le traitement médiatique des arrivées en mer Méditerranée ou aux îles Canaries contribue à accentuer la perception de menace. Roger Silverstone (2007), dans sa réflexion sur la « médiapolis », insiste sur la responsabilité éthique des médias : *montrer sans contextualiser revient à essentialiser*. En donnant à voir les débarquements sans en restituer les causes ni les parcours, la narration visuelle crée une frontière morale entre « eux » et « nous », justifiant ainsi les dispositifs de contrôle extrême au nom de la sécurité.

Par ailleurs, cette production symbolique s'inscrit dans un régime de vérité, au sens foucauldien, dans lequel le discours dominant ne cherche pas simplement à décrire, mais à produire des effets de pouvoir. Ce cadrage trouve un écho particulièrement fort dans les discours populistes européens, comme ceux du parti Vox en Espagne ou de figures telles que Matteo Salvini en Italie, qui instrumentalisent ces images pour mobiliser un électorat inquiet. En désignant un « envahisseur » — l'Africain en pirogue —, il redéfinit les frontières de la légitime et de l'illégitime, du citoyen et de l'intrus, du droit d'asile et de la « menace ». Ce processus de stigmatisation symbolique permet ainsi de naturaliser la répression, tout en masquant l'inaction stratégique à l'égard des causes profondes des migrations.

L'examen des imaginaires migratoires, des constructions médiatiques et des discours politiques montre que la migration subsaharienne irrégulière vers l'Espagne ne saurait être comprise uniquement à travers des chiffres ou

des trajectoires. Elle s'inscrit dans un système complexe de représentations croisées, où se jouent des enjeux de pouvoir, de légitimation et de contrôle. En tant que *mythe sophistiqué*, cette migration devient le support d'un récit structuré autant par les attentes des pays de départ que par les angoisses symboliques des sociétés d'accueil. Ce mythe, alimenté à la fois par l'idéalisation de l'Europe, l'amplification médiatique et les discours alarmistes, oriente les politiques migratoires dans un sens défensif, souvent au détriment d'une lecture structurelle des causes profondes du phénomène. La migration est alors perçue non comme un symptôme d'inégalités globales ou de déséquilibres historiques, mais comme une menace immédiate à contenir.

Or, une telle obsession pour la représentation et le récit occulte un aspect fondamental de la dynamique migratoire : la faillite partagée des dispositifs de gestion, à la fois dans les pays de départ et dans le système d'accueil espagnol. Derrière le mythe, se dessine en réalité une inaction concertée, voire fonctionnelle, entre les États concernés. Le point suivant abordera cette dimension en analysant les limites des réponses politiques et diplomatiques, tant sur le plan de la prévention que de l'accueil, et mettra en lumière les mécanismes de délégation, de déresponsabilisation et de normalisation de l'irrégularité.

2. Une inaction concertée ? Entre sécurisation frontalière, délégation de responsabilités et inertie diplomatique

Alors que les représentations médiatiques et politiques tendent à dramatiser l'immigration irrégulière subsaharienne vers l'Espagne, les réponses institutionnelles restent largement réactives, fragmentées et inefficaces à long terme. Derrière les discours de fermeté, une forme d'inaction partagée s'installe, où chaque acteur — qu'il s'agisse de l'État espagnol, de l'Union européenne ou des pays d'origine — semble se délester de sa responsabilité sur un autre. Cette inaction n'est pas synonyme de vide politique, mais plutôt d'une stratégie de gestion minimale, fondée sur une logique de gouvernement des populations par la sécurité et la délégation, que Michel Foucault qualifiait de gouvernementalité différée : un mode de gestion où l'État n'agit plus directement, mais par répartition des responsabilités et des mécanismes de contrôle.

2.1. L'Espagne : priorités sécuritaires, externalisation et double discours migratoire

L'Espagne, en tant que pays de première entrée dans l'espace Schengen, fait face à une pression migratoire croissante sur ses frontières sud, en particulier aux îles Canaries, à Ceuta et Melilla, ainsi que sur ses zones maritimes. La réponse de l'État espagnol à ce phénomène a été axée essentiellement sur la sécurisation des frontières, la dissuasion médiatique et la délégation des responsabilités aux pays de transit tels le Maroc, la Mauritanie et le Sénégal. Ainsi donc, l'Espagne pratique une politique d'externalisation des contrôles migratoires, en finançant ou en soutenant indirectement des forces de sécurité dans les pays susmentionnés ; souvent au détriment des droits fondamentaux des migrants.

En réalité, cette approche de délégation de la gestion migratoire permet à l'État —espagnol— de contenir les flux sans en assumer directement les conséquences humanitaires. Aussi, bien qu'affichée comme ferme, elle repose sur une illusion de maîtrise plus que sur des résultats tangibles. Elle s'inscrit dans une stratégie de gestion des flux qui privilégie la visibilité politique à l'efficacité durable. Les données du ministère de l'Intérieur espagnol pour l'année 2024 illustrent parfaitement cette contradiction. Selon le rapport annuel, ce sont 63 970 personnes qui sont entrées de manière irrégulière sur le territoire espagnol au cours de l'année susmentionnée — un chiffre en forte hausse par rapport à 2023 (56 852). Ces chiffres placent 2024 parmi les années les plus intenses en termes de pression migratoire depuis 2018. Sur ce total, plus de 61 000 migrants (soit 96 %) ont franchi les frontières par voie maritime, principalement via la route atlantique vers les îles Canaries. Rien qu'aux Canaries, ce sont 46 843 personnes qui ont débarqué, soit 73,2 % de l'ensemble des arrivées irrégulières par la mer. En parallèle, les entrées par voie terrestre à Ceuta et Melilla ont plus que doublé, passant de 1 234 en 2023 à 2 647 en 2024 (+114,5 %) (Ministerio del Interior 2025).

Ces chiffres massifs contredisent cependant le discours politique dominant, qui laisserait entendre une stabilisation de la situation migratoire grâce aux dispositifs de contrôle. En réalité, comme le montrent EuroMed Rights et AlgoRace (2024), les technologies de surveillance — drones, radars, caméras thermiques — « sont coûteuses, lentes à mettre en œuvre, et ne réduisent pas les arrivées ». Elles servent principalement à détecter les

migrants pour les expulser, sans effet réel sur les flux. De même, les « smart borders⁵⁸ » mises en place à Ceuta et Melilla — avec drones, reconnaissance faciale, intelligence artificielle — n'ont pas non plus empêché des arrivées massives sur ces territoires, malgré un investissement de plus de 300 millions d'euros.

Malgré des accords bilatéraux et la présence de Frontex, l'approche espagnole reste fragmentée et réactive, sans stratégie cohérente — ce qui n'a pas empêché une hausse continue des flux, avec 61 000 arrivées par mer recensées entre 2023 et avril 2024, dont une explosion de +140 % aux Canaries (EuroMed Rights et AlgoRace 2024). L'inaction dans ce contexte ne consiste pas néanmoins à ne rien faire, mais à faire semblant d'agir, en déplaçant la gestion de la frontière vers le sud tout en limitant les débats internes à la dimension sécuritaire. Cette inaction est concertée, car elle permet au gouvernement de répondre aux exigences électorales de fermeté, tout en évitant d'ouvrir des discussions profondes sur les causes, les responsabilités partagées et les alternatives viables.

Enfin, la posture espagnole vis-à-vis de l'immigration irrégulière s'accompagne d'un double discours : sur la scène européenne ou onusienne, l'Espagne se positionne comme défenseur des droits humains et plaide pour une approche « équilibrée » entre contrôle et solidarité. Mais dans la pratique, les dispositifs d'accueil sont sous-dimensionnés, les centres de rétention (CIE) saturés, et les expulsions collectives parfois opérées dans des conditions contestables. En effet, les CIE fonctionnent comme des établissements aux conditions oppressantes et opaques, où plus de la moitié des personnes internées ne sont jamais expulsées ; la moitié des détenus n'ont commis aucun délit, mais sont détenus sur simple régularité administrative ; et les conditions sanitaires, la santé mentale, et les garanties judiciaires sont largement déficientes (APDHA 2024).

2.2. L'Union européenne : une logique de *containment* plutôt que de solidarité

À l'échelle européenne, la réponse à l'immigration irrégulière d'origine

⁵⁸ Les Smart Borders, ou frontières intelligentes, sont un ensemble de mesures qui emploient les TIC pour améliorer la gestion des frontières extérieures de l'Union Européenne, en particulier celles de l'Espace Schengen.

subsaharienne repose de plus en plus sur une logique de confinement géographique des flux migratoires à l'extérieur du territoire communautaire. Loin d'une approche fondée sur la solidarité et la responsabilité partagée, l'Union européenne a progressivement érigé une politique de dissuasion externalisée, dans laquelle la mobilité des personnes est contenue, canalisée ou déviée. Cette stratégie s'est institutionnalisée à travers une série d'accords et d'initiatives multilatérales ou bilatérales, comme le Processus de Rabat (2006), le Processus de Khartoum (2014), ou encore le Fonds fiduciaire d'urgence pour l'Afrique (FFUE) lancé en 2015. Ces outils visent à confier la gestion des flux migratoires aux pays de transit, tels que le Maroc, la Mauritanie, la Libye ou le Niger, en échange de financements, de coopération technique ou d'un soutien diplomatique. Selon la Commission européenne, plus de 11 milliards d'euros ont été mobilisés entre 2015 et 2021 à cette fin. Il en résulte une politique dans laquelle l'Union européenne externalise le contrôle migratoire en demandant à des pays tiers de contenir sur leur territoire les migrants irréguliers avant même qu'ils n'atteignent les frontières de l'Europe. Ce fonctionnement permet à l'UE d'éviter de devoir accueillir ces personnes ou de gérer directement les conséquences humanitaires de leur présence sur son sol. La gestion de la migration devient ainsi un processus délégué, structuré autour de logiques de sécurité, de contractualisation et de distance.

Dans le même temps, l'Union européenne multiplie les dispositifs de surveillance aux frontières : murs et clôtures, drones, systèmes de reconnaissance faciale, caméras thermiques, patrouilles FRONTEX, radars, biométrie, etc. Cette approche renforce une lecture essentiellement sécuritaire et technologique des migrations, où les migrants sont perçus avant tout comme des flux à maîtriser, plutôt que comme des individus porteurs de droits. Le discours dominant insiste sur la lutte contre l'immigration clandestine et les passeurs, tout en reléguant au second plan les causes profondes des départs. Sur le plan juridique et politique, cette logique se traduit par des dispositifs d'exception : refoulements sommaires, accords de réadmission avec des pays tiers, détention administrative prolongée, criminalisation des actes de solidarité. Ce cadre normatif, tout en se revendiquant du respect des droits fondamentaux, tolère ou facilite des pratiques à la limite du droit international, dénoncées par de nombreuses organisations de défense des droits humains (Amnesty International 2023).

Par ailleurs, en dépit des engagements européens en faveur de la solidarité intra-européenne, notamment après la crise migratoire de 2015, les mécanismes de relocalisation des demandeurs d'asile ont montré leurs limites. Le Pacte sur la migration et l'asile, adopté en 2024, a remplacé le principe de répartition obligatoire par une « solidarité à la carte », dans laquelle les États membres peuvent choisir entre accueillir des migrants, financer leur accueil ailleurs, ou contribuer à des opérations de retour. Ce compromis reflète une absence de vision commune au sein de l'UE et une gestion technocratique, souvent détachée des enjeux humanitaires.

Cette politique de confinement géographique permet donc de dissimuler les conséquences humaines de la migration. En délocalisant les centres de tri, les zones d'attente et les opérations de refoulement dans les pays tiers, l'Europe évite l'exposition directe aux tragédies humanitaires. Les violences subies par les migrants dans les pays de transit — détentions arbitraires, violations des droits, refoulements collectifs — sont tenues à distance, rendant la responsabilité politique plus difficile à établir. Parallèlement à cette gouvernance externalisée, les acteurs non étatiques jouent un rôle croissant, souvent en marge ou en complément des dispositifs institutionnels. Dans plusieurs pays de transit comme le Niger, la Libye ou la Mauritanie, des organisations internationales telles que l'OIM ou le HCR interviennent pour assurer une assistance humanitaire minimale, mettre en œuvre des programmes de retour volontaire ou soutenir des procédures de protection (Koser 2010). De même, de nombreuses ONG locales et internationales (Médecins Sans Frontières, Alarm Phone, Caritas, etc.) documentent les abus, apportent une aide d'urgence et tentent de maintenir une certaine visibilité sur les violations commises dans les zones frontalières.

Cependant, leur marge de manœuvre reste limitée, souvent soumise aux conditions imposées par les États partenaires ou aux financements des bailleurs européens. Leur présence, bien que cruciale, ne suffit pas à compenser les effets systémiques d'une politique qui privilégie le confinement à la responsabilité. Leur rôle met en lumière les tensions croissantes entre l'impératif humanitaire et les logiques de contrôle, accentuant la complexité de la gestion migratoire externalisée.

Dans cette logique, l'Espagne s'est imposée comme un acteur pivot de l'externalisation migratoire européenne en Afrique de l'Ouest. Comme le

souligne Lorenzo Gabrielli (2011), la politique migratoire espagnole est traversée par des ambiguïtés structurelles : à la fois alignée sur les normes européennes et soucieuse de défendre ses intérêts géopolitiques, elle repose sur un double dynamique d'intégration sécuritaire et de délégation régionale, notamment à travers le « Plan Afrique » et ses partenariats avec le Maroc, le Sénégal ou la Mauritanie. Cette posture reflète, selon Gabrielli, une stratégie où la gestion externalisée des flux devient l'outil central de la diplomatie migratoire espagnole.

Nonobstant une telle externalisation systématique des responsabilités migratoires, l'Union européenne continue d'afficher une posture de coopération avec les pays d'origine et de transit. Toutefois, cette coopération est loin d'être équilibrée. Derrière les aides au développement et les partenariats stratégiques, se profilent des logiques de délégation unilatérale, dans lesquelles les États africains deviennent les garants locaux d'une frontière européenne étendue. Or, ces pays, confrontés à leurs propres contraintes économiques, politiques et sociales, n'adoptent pas tous la même posture face aux exigences européennes.

Cet état de fait nous emmène à nous interroger sur la part de responsabilité — ou d'ambiguïté — des gouvernements des pays d'origine et de transit dans la dynamique migratoire subsaharienne vers l'Espagne. Entre coopération officielle, inertie stratégique et instrumentalisation politique des départs, leur position révèle une ambivalence profonde, au cœur de laquelle se construit ce que l'on pourrait appeler une « inaction concertée ». Néanmoins, le concept d'*inaction concertée* ne doit pas être entendu comme une absence totale de réponse ou une complicité explicite entre États. Il s'agit plutôt d'un agencement stratégique d'actions partielles, dispersées ou délégitimées, qui produit collectivement un effet de non-résolution. Cette forme d'inaction n'est ni passive ni homogène : elle résulte d'une combinaison de priorités divergentes, de transferts de responsabilité, et de calculs géopolitiques différenciés. En ce sens, elle se distingue de l'inaction par négligence ou indifférence, et s'apparente davantage à ce que certains auteurs, comme Mainwaring et DeBono, dans *Risk, preemption and the limits of humanitarianism: The case of the EU Emergency Trust Fund for Africa*, appellent une *gouvernance désengagée*, où la fragmentation des réponses institutionnelles empêche la mise en œuvre d'une politique cohérente et solidaire.

Par ailleurs, cette dynamique implique aussi des acteurs non étatiques, dont le rôle est à la fois indispensable et ambivalent. Les organisations internationales telles que l'OIIM ou le HCR interviennent souvent comme opérateurs délégués des politiques européennes : elles participent à la gestion humanitaire des migrants (aide au retour, relocalisation, protection), mais leur marge de manœuvre reste conditionnée par les intérêts des États bailleurs, comme évoqué plus haut. De leur côté, les ONG — bien qu'actives sur le terrain — voient leur action entravée par des cadres juridiques restrictifs et une criminalisation croissante de la solidarité. Ainsi, *l'inaction concertée* s'inscrit dans un écosystème complexe, où les réponses fragmentées des États, l'externalisation technocratique, et les interventions humanitaires désarticulées se combinent pour maintenir une gestion migratoire déresponsabilisée mais fonctionnelle.

2.3. Les pays de départ : ambivalence stratégique, dépendance économique et faiblesse institutionnelle

Du côté des pays d'origine ou de transit (Sénégal, Mali, Guinée, Côte d'Ivoire...), l'attitude face à la migration irrégulière est marquée par l'ambivalence. Officiellement, ces États coopèrent avec l'Espagne et l'UE pour limiter les départs, signer des accords de réadmission, ou renforcer les contrôles aux frontières. Mais cette coopération reste souvent symbolique, partielle ou instable.

Plusieurs facteurs expliquent cette situation. D'abord, ces États dépendent fortement des transferts financiers de leur diaspora, qui peuvent représenter jusqu'à 10 % du PIB dans certains cas. Par ailleurs, d'après la Banque mondiale, en 2023, les échanges financiers ont atteint les 54 milliards USD pour l'ensemble de l'Afrique subsaharienne – toujours parlant de la migration –, soit jusqu'à 27 % du PIB dans certains pays comme la Gambie (Banque Mondiale 2023). Dès lors, freiner les départs ou favoriser les retours devient politiquement impopulaire et économiquement risqué. Ensuite, beaucoup de ces pays font face à des faiblesses institutionnelles (corruption, conflits, déficit de gouvernance), qui limitent leur capacité à mettre en œuvre une politique migratoire autonome et cohérente.

De plus, ces États encouragent souvent la migration (officiellement ou tacitement), tout en coopérant, lorsqu'ils y sont contraints. Cette

coopération est cependant marquée par une violence institutionnelle indirecte, comme en témoigne la situation rapportée par RFI en octobre 2005, lorsque des centaines de migrants africains, refoulés par l'Algérie, ont été abandonnés dans la zone désertique frontalière avec le Mali, sans ressources ni assistance. Bien que cet épisode ne concerne pas directement l'Espagne, il résulte des dynamiques de coopération sécuritaire régionale dans lesquelles elle est engagée. Ce type d'événement illustre substantiellement les effets pervers d'une stratégie de sous-traitance frontalière, où les pays de transit appliquent des mesures de confinement brutales, permettant aux États européens d'éviter la confrontation directe avec la crise humanitaire. Le traitement de la migration s'y résume souvent à l'éloignement physique, au détriment des droits humains fondamentaux. On assiste alors à une gouvernance par l'abandon, où l'inaction prend la forme d'une action déléguée, désincarnée, et juridiquement floue.

D'un autre côté, certains gouvernements adoptent ce que l'on pourrait appeler, à la lumière de Bourdieu, une « stratégie de double jeu » : à l'extérieur, ils affichent une coopération apparente ; à l'intérieur, ils valorisent la migration comme débouché social et économique, évacuant ainsi les responsabilités structurelles du sous-développement. La migration devient un outil diplomatique : en la laissant se développer, ces États exercent une forme de pression indirecte sur l'Europe, dans l'espoir d'obtenir des financements ou des contreparties politiques. Cette instrumentalisation est bien analysée par Ali Bensaâd (2008), qui évoque une forme de chantage migratoire, où les pays du Sud convertissent leur position de pays d'émigration en levier de négociation internationale. Elle peut être vue comme une forme de gouvernementalité inversée, où les pays du Sud reprennent, à leur manière, les logiques de délégation et de marchandage instaurées par les pays du Nord (Bensaâd).

Ce phénomène n'est pas sans lien avec la politique espagnole elle-même, telle qu'analysée par Lorenzo Gabrielli (2011), qui souligne que l'Espagne, loin de s'en remettre entièrement à une logique européenne de contrôle migratoire, a contribué à structurer une diplomatie migratoire asymétrique, notamment à travers son « Plan Afrique ». Ce plan visait à impliquer les pays de départ et de transit dans la gestion sécuritaire des flux, tout en leur transférant, souvent sans cadre contraignant, la responsabilité

opérationnelle de la rétention des migrants. Selon Gabrielli, cette stratégie, présentée comme un partenariat, masque en réalité une logique unilatérale de délégation, dans laquelle les États africains endossent le rôle de sous-traitants d'une politique migratoire élaborée au Nord (Gabrielli). L'ambivalence des pays africains face à cette injonction s'inscrit alors dans un jeu de dépendance et d'adaptation à des injonctions extérieures, dans un contexte de faiblesse structurelle et de pressions économiques.

L'analyse conjointe des politiques espagnoles, des stratégies européennes et des postures des pays d'origine révèle les contours d'une inaction concertée, fondée sur la délégation, l'évitement et la gestion à distance des mobilités subsahariennes. Plutôt que d'aborder la migration comme un phénomène complexe et structurel, les différents acteurs institutionnels — qu'ils soient du Nord ou du Sud — ont privilégié des logiques de confinement géopolitique, de responsabilité partagée de façade, et parfois même d'instrumentalisation stratégique. Loin de résoudre les causes profondes de la migration, cette approche contribue à renforcer les effets pervers : précarisation des parcours, violences aux frontières, sursaturation des dispositifs d'accueil, et maintien d'un cycle d'instabilité structurelle dans les pays de départ. Le résultat est une externalisation des coûts humains et politiques, qui permet aux États impliqués de sauvegarder leur image tout en évitant une prise en charge réelle et concertée.

Il devient alors nécessaire d'interroger les conséquences concrètes de ces dynamiques pour les migrants eux-mêmes. Car derrière les accords diplomatiques, les frontières sécurisées et les dispositifs de contrôle, ce sont les expériences humaines, les vies fragmentées et les trajectoires précaires qui se jouent dans l'ombre. La partie suivante se penchera ainsi sur les répercussions sociales, psychologiques et juridiques de cette gouvernance externalisée, en mettant en lumière le coût humain de cette stratégie de délégation migratoire.

3. Repenser la réponse espagnole à la migration subsaharienne : vers une politique fondée sur la réalité, la justice et la coopération

Face à l'échec manifeste des logiques actuelles — dramatisation médiatique, gestion sécuritaire, inaction diplomatique —, il devient impératif de refonder

les politiques migratoires sur des bases nouvelles. Cette refondation passe par trois axes essentiels : la reconnaissance de la migration comme un phénomène structurel et légitime, la responsabilisation collective des acteurs concernés, et la construction concertée de réponses durables, au sein d'un cadre euro-africain équitable.

3.1. Déconstruire les imaginaires de crise : l'immigration comme phénomène structurel, non exceptionnel

La première étape d'une politique migratoire plus juste et efficace consiste à rompre avec l'imaginaire de la crise. Depuis deux décennies, l'immigration irrégulière d'origine subsaharienne est majoritairement représentée dans les discours politiques et médiatiques espagnols comme un phénomène d'exception, menaçant l'ordre public et la sécurité nationale. Cette construction discursive alimente une perception déformée du phénomène migratoire, le réduisant à une série de vagues incontrôlées, alors même que les données empiriques démontrent une réalité bien différente.

Le Rapport sur la migration en Afrique publié conjointement par l'OIM et l'Union africaine (2021) souligne que 94 % des mobilités africaines ont lieu à l'intérieur du continent, et que seule une minorité des migrants africains tentent de rejoindre l'Europe (OIM & Union africaine 2021). Ces déplacements vers l'Espagne sont donc marginalisés dans l'ensemble des dynamiques migratoires africaines, bien qu'ils bénéficient d'une couverture médiatique massive. Cette *surmédiatisation* nourrit ce que plusieurs chercheurs, dont Didier Bigo, appellent une « politique du spectacle sécuritaire », où l'émotion et la peur prennent le pas sur l'analyse rationnelle (Bigo).

Il est crucial de reconnaître la migration comme un phénomène structurel, prévisible et multi-causal, ancré dans les déséquilibres économiques mondiaux, les effets du changement climatique, les dynamiques démographiques africaines et les inégalités d'accès aux ressources. Une politique publique pertinente ne peut faire l'économie d'une telle lecture. Comme le note Lorenzo Gabrielli, « les politiques migratoires fondées sur la dissuasion occultent la réalité des facteurs de départ et favorisent la permanence d'un modèle basé sur la gestion à court terme » (Gabrielli).

À cela s'ajoute une dissimulation expresse de la contribution des migrants à l'économie espagnole. Les ressortissants subsahariens occupent

souvent des emplois essentiels dans l'agriculture intensive en Andalousie (cueillette, conditionnement), la construction ou encore les services domestiques et de soins. Ces postes, souvent délaissés par la main-d'œuvre locale, sont pourtant indispensables à l'économie nationale. Cependant, leur présence reste largement absente du récit public, remplacée par une focalisation sur l'irrégularité et la clandestinité. Les enquêtes menées par le Centre d'études sociologiques (CIS) montrent que la perception de l'immigration en Espagne est fortement influencée par les représentations médiatiques, bien plus que par une expérience directe (CIS 2023). Cette distance favorise une logique d'exceptionnalisation permanente, où la migration devient un problème à contenir, plutôt qu'un phénomène à accompagner. En déconstruisant ces représentations alarmistes, il devient possible d'inscrire la question migratoire dans une logique de développement inclusif et concerté, où les mobilités humaines sont intégrées comme une dimension légitime des relations euro-africaines, et non comme une menace. Cela nécessite une évolution profonde des récits institutionnels, qui devraient s'appuyer sur des données rigoureuses, des témoignages concrets et des politiques orientées vers la régularisation, l'intégration et la coopération durable.

Enfin, dédramatiser la migration ne signifie pas la minimiser, mais lui restituer sa complexité et sa légitimité historique. Depuis l'époque coloniale, les flux migratoires entre l'Afrique de l'Ouest et l'Europe sont récurrents. Les tentatives actuelles de les contenir par la force ou la délégation n'enrayent ni les causes profondes ni les trajectoires individuelles. Une approche plus lucide et réaliste permettrait d'éviter les logiques de stigmatisation et d'échec systémique.

3.2. Rompre avec la délégation sécuritaire : pour une diplomatie migratoire active et égalitaire

La politique espagnole de délégation sécuritaire — consistant à externaliser le contrôle des frontières aux pays d'origine ou de transit — atteint aujourd'hui ses limites, tant sur le plan éthique que stratégique. Ce modèle, dominant depuis les années 2000, s'inscrit dans une logique de containment migratoire, où les responsabilités sont transférées à des États tiers en échange d'aides financières, d'investissements ou d'un soutien diplomatique. En pratique,

cette approche alimente des systèmes de co-dépendance asymétrique, dans lesquels les pays africains sont contraints de jouer le rôle de « gardiens de frontières » européens, souvent au prix de violations massives des droits fondamentaux des migrants. Ce phénomène relève de ce que plusieurs chercheurs identifient comme une *gouvernance migratoire externalisée*, où les États européens redéfinissent les frontières de leur souveraineté en les projetant au-delà de leur propre territoire (Georgi et Schatral).

Ce que Lorenzo Gabrielli qualifie d'ambivalence de la politique espagnole réside précisément dans cette stratégie de délégation : à travers des initiatives comme le Plan Afrique, l'Espagne promeut une coopération sécuritaire avec les pays d'Afrique de l'Ouest tout en évitant une véritable politique de codéveloppement. Il ne s'agit pas d'un partenariat d'égal à égal, mais d'une relation utilitariste, souvent marquée par une instrumentalisation des enjeux migratoires à des fins géopolitiques (Gabrielli). Cette logique empêche toute réponse structurelle, car elle reste centrée sur le contrôle à court terme plutôt que sur le traitement des causes profondes des départs.

Or, une véritable diplomatie migratoire, fondée sur une coopération égalitaire et durable, suppose de changer de paradigme. Il ne s'agit plus d'acheter la fermeture des routes migratoires à coups d'accords bilatéraux opaques ou de promesses d'aide conditionnelle, mais de s'engager résolument dans des partenariats stratégiques de long terme, basés sur une répartition équitable des responsabilités. Cela passe par une reconfiguration des instruments diplomatiques espagnols et européens, en les orientant vers des objectifs clairs : investissement dans le développement rural, l'emploi des jeunes, l'accès à l'éducation et à la santé, la résilience climatique, et la gouvernance inclusive. Le Rapport de l'OIM de 2021 sur la migration africaine sur la migration en Afrique plaide ainsi pour une vision « positive et transformationnelle » (OIM & Union africaine 2021) de la migration, considérée non comme une menace à neutraliser, mais comme une ressource pour le développement, à condition qu'elle soit encadrée, sécurisée, et soutenue par des dispositifs de mobilité légale. Une telle approche impliquerait pour l'Espagne de repenser son rôle, non plus comme un simple verrou frontalier de l'Europe, mais comme un acteur diplomatique conscient de ses responsabilités historiques et géographiques dans la zone euro-africaine.

Par ailleurs, plusieurs études — dont celle du Migration Policy

Institute (2020)— soulignent que les politiques de *containment* ont produit des effets contre-productifs, en allongeant les routes migratoires, en augmentant les risques pour les migrants, et en contribuant à la pérennisation des réseaux de passeurs. À long terme, ces politiques nuisent à la crédibilité des États européens, qui apparaissent davantage préoccupés par le contrôle que par la justice migratoire.

Une diplomatie migratoire active suppose donc un dialogue structuré avec les sociétés africaines, et non seulement avec leurs élites politiques. Cela implique de soutenir la mobilisation des diasporas, les initiatives locales de développement, et les mécanismes participatifs de régulation des mobilités. Elle nécessite aussi de reconnaître les interdépendances croissantes entre les sociétés du Nord et du Sud, et d'adopter des politiques qui respectent les trajectoires individuelles et les droits fondamentaux des migrants.

En somme, rompre avec la délégation sécuritaire ne signifie pas l'abandon de toute forme de contrôle, mais sa réintégration dans un cadre fondé sur la justice, la coresponsabilité et la transparence. Ce changement de perspective exige une volonté politique forte, mais il constitue l'unique voie réaliste pour sortir du cycle de crise perpétuelle dans lequel s'enferment aujourd'hui les politiques migratoires espagnoles et européennes.

3.3. Ouvrir des voies légales et dignes de circulation : pour une gouvernance partagée et humaine

À ce niveau, nous pouvons d'emblée reconnaître que l'avenir des relations migratoires entre l'Espagne et l'Afrique subsaharienne passe par la construction d'un système de mobilité légale, encadrée et digne. L'absence de canaux sûrs contraint aujourd'hui des milliers de jeunes Africains à s'engager dans des itinéraires périlleux, orchestrés par des réseaux de passeurs, au péril de leur vie. Or, comme le souligne l'OIM dans son même Rapport de 2021 sur la migration en Afrique, « l'irrégularité n'est pas une fatalité, mais souvent le résultat d'un manque d'alternatives légales ». Il devient donc crucial d'institutionnaliser des mécanismes de migration régulière pour répondre à la fois aux besoins des pays d'origine, aux aspirations des migrants, et aux enjeux économiques des pays d'accueil.

Cela inclut notamment la mise en œuvre de programmes de migration temporaire ou circulaire dans les secteurs agricoles, de la construction, ou des

services, où la demande de main-d'œuvre est forte et souvent insatisfaite en Espagne. À cet égard, il convient de souligner que l'Espagne a déjà lancé plusieurs initiatives pilotes, notamment en partenariat avec le Maroc, et récemment avec le Honduras et le Sénégal, visant à encadrer la mobilité saisonnière dans un cadre légal et contrôlé. Le programme de migration circulaire avec le Maroc, relancé en 2021, constitue un exemple intéressant de coopération migratoire bilatérale centrée sur l'emploi saisonnier légal et sécurisé (Ministerio de Inclusión, Seguridad Social y Migraciones 2022). Selon une évaluation du programme par l'OIM (2022), plus de 15 000 travailleurs saisonniers marocains ont pu bénéficier d'un contrat légal et temporaire, avec un taux de retour volontaire supérieur à 90 %, démontrant l'efficacité de ces dispositifs lorsqu'ils sont bien encadrés. De telles expériences pourraient être adaptées aux contextes sénégalais, ivoirien ou guinéen, en tenant compte des spécificités socio-économiques locales.

Par ailleurs, la migration étudiante et professionnelle constitue un levier puissant pour bâtir une mobilité qualifiée, volontaire et équitable. Des partenariats entre universités, centres de formation professionnelle et entreprises espagnoles et africaines peuvent encourager la circulation des savoirs, renforcer les capacités locales et favoriser les retours qualifiés. Or, ces voies sont aujourd'hui entravées par des politiques de visa restrictives et un manque d'information sur les opportunités existantes. Comme le note la Commission européenne dans son rapport de 2023 sur les voies légales, la migration régulière « reste marginale dans les politiques nationales malgré son potentiel transformateur pour les pays d'accueil et d'origine » (Comisión Europea 2023). L'Espagne, dans ce contexte, gagnerait à élargir son offre de bourses d'études, de stages professionnels et d'accords bilatéraux avec les pays subsahariens, afin de permettre une mobilité fondée sur les qualifications et les aspirations individuelles.

Une gouvernance migratoire humaine suppose aussi une révision du cadre juridique espagnol, notamment de la Loi organique 4/2000 sur les droits et libertés des étrangers, qui, malgré quelques réformes, continue de favoriser une lecture répressive et utilitariste de la migration. Il est nécessaire d'y intégrer des principes de régularisation, de protection juridique renforcée, et de facilitation de l'intégration socio-économique.

Enfin, cette transition vers des voies légales durables ne pourra se faire

sans un changement profond dans le débat public espagnol. Aujourd'hui encore dominé par les imaginaires sécuritaires et les peurs identitaires, le discours migratoire doit évoluer vers une approche fondée sur les faits, les droits humains, et l'intérêt mutuel. Cela implique une action pédagogique des médias, des acteurs politiques, mais aussi de la société civile, pour déconstruire les stéréotypes, mettre en valeur les parcours de réussite migrante, et restaurer la dignité des personnes en mouvement.

À travers cette nouvelle gouvernance, l'Espagne a l'opportunité de se positionner en acteur moteur d'une migration régulée, partagée et solidaire, à rebours des dynamiques d'externalisation brutale et d'inertie diplomatique. Plutôt que d'empêcher les mobilités, il s'agit désormais de les rendre justes, sûres et constructives, pour les migrants comme pour les sociétés. Cette vision rejoint les engagements du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières adopté à Marrakech en 2018, qui reconnaît la nécessité de voies légales, de la coopération multilatérale, et du respect des droits humains pour construire une gouvernance migratoire équilibrée (UN 2018).

Conclusion

L'analyse des dynamiques migratoires entre l'Afrique subsaharienne et l'Espagne met en évidence une tension fondamentale entre les représentations symboliques de la migration et la réalité des politiques publiques mises en œuvre. Loin de se réduire à une simple problématique de contrôle des frontières, la migration irrégulière constitue le point de convergence de récits médiatiques, de logiques économiques globales et de stratégies politiques différées. Le recours au concept de mythe sophistiqué permet de comprendre comment l'idéalisation de l'Europe, entretenue à la fois par les images de réussite et les discours de crise, fabrique un imaginaire puissant et performatif du départ. En parallèle, la notion d'inaction concertée révèle une forme de gouvernementalité où les États, tout en affichant une posture de fermeté, organisent en réalité la délégation des responsabilités à des tiers, souvent au détriment des droits fondamentaux. Dans ce contexte, repenser la politique migratoire espagnole implique de rompre avec la politique de l'exception du phénomène migratoire, d'assumer les responsabilités historiques et géopolitiques en jeu, et de s'engager dans une diplomatie de la mobilité fondée sur la légalité, la dignité, la solidarité et la coresponsabilité. Ce changement de

stratégie est indispensable pour dépasser l'impasse sécuritaire actuelle et construire une gouvernance migratoire juste, réaliste et durable.

Œuvres citées

- Appadurai, Arjun. « The Capacity to Aspire: Culture and the Terms of Recognition. » *Cultural Politics in a Global Age: Uncertainty, Solidarity and Innovation*, 2007, p. 29.
- Asociación Pro Derechos Humanos de Andalucía (APDHA). *Informe "Frontera Sur 2024 : CIEs, espacios sans droits pour migrants"*. 2024, <https://www.apdha.org/informe-frontera-sur-2024-cies-espacios-sin-derechos-para-migrantes/>
- Banque mondiale. *Migration et développement : brèves de la migration et des envois de fonds, édition de novembre 2023*. Banque mondiale, 2023, <https://www.banquemondiale.org>
- Barthes, Roland. *Mythologies*. Éditions du Seuil, 1957.
- Bensaâd, Ali. « Le Maghreb comme espace de transit : les migrants subsahariens à la frontière du rêve européen. » *Le Maghreb à l'épreuve des migrations subsahariennes*, dirigé par Ali Bensaâd, Karthala, 2008, pp. 21–50.
- Bigo, Didier. « Security and Immigration: Toward a Critique of the Governmentality of Unease. » *Alternatives*, vol. 27, no. 1, 2002, pp. 63–92.
- Bourdieu, Pierre. *Esquisse d'une théorie de la pratique*. Librairie Droz, 1972, pp. 157–243.
- Centro de Investigaciones Sociológicas (CIS). *Percepciones sociales sobre la inmigración en España*. 2023.
- Commission européenne. *Informe sobre las vías legales de migración hacia la UE*. 2023.
- Debord, Guy. *La société du spectacle*. Buchet-Chastel, 1967.
- de Haas, Hein. *The Myth of Invasion: Irregular Migration from West Africa to the Maghreb and the European Union*. IMI Research Report, University of Oxford, 2008.
- EuroMed Rights, et AlgoRace. *An Analysis of Digital Surveillance Technologies for Migration Control at the Spanish Southern Border*. 2024, <https://euromedrights.org>

- Foucault, Michel. *Surveiller et punir : Naissance de la prison*. Gallimard, 1975.
- Gabrielli, Lorenzo. *La construction de la politique d'immigration espagnole : ambiguïtés et ambivalences à travers le cas des migrations ouest-africaines*. Institut d'études politiques de Bordeaux, 2011, https://www.fundaciobofill.cat/La_construction_de_la_politique_dimmigration_espagnole.pdf
- Georgi, Fabian, et Stephan Schatral. « Towards a Critical Theory of Migration Control: The Case of the International Organization for Migration (IOM). » *The Politics of International Migration Management*, édité par Martin Geiger et Antoine Pécoud, Palgrave Macmillan, 2012.
- Hall, Stuart. *Representation: Cultural Representations and Signifying Practices*. Sage, 1997.
- Koser, Khalid. *Responding to Irregular Migration: A Framework for Effective Action*. Brookings Institution, 2010.
- Mainwaring, Cetta, et Daniela DeBono. « Risk, Preemption and the Limits of Humanitarianism: The Case of the EU Emergency Trust Fund for Africa. » *Geopolitics*, vol. 26, no. 1, 2021, pp. 111–134, <https://doi.org/10.1080/14650045.2019.1583216>
- Mbembe, Achille. *Sortir de la grande nuit : Essai sur l'Afrique décolonisée*. La Découverte, 2013.
- Migration Policy Institute. *Rethinking the Global Approach to Managing Migration*. 2020.
- Ministerio de Inclusión, Seguridad Social y Migraciones. *Programa piloto de migración circular entre España et Marruecos*. 2022.
- Ministerio del Interior (Espagne). *Inmigración irregular 2024 : datos acumulados del 1 de enero al 31 de diciembre de 2024* [PDF], 2025, <https://www.interior.gob.es/>
- Nations Unies. *Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières*. 2018.
- Organisation internationale pour les migrations (OIM). *Évaluation du programme de migration circulaire Espagne-Maroc*. Rabat/Madrid, 2022.
- Organisation internationale pour les migrations (OIM). *Étude sur les aspirations migratoires des jeunes en Afrique de l'Ouest*. Genève, 2020, <https://publications.iom.int/>
- OIM et Union africaine. *Rapport sur la migration en Afrique : Remettre en question le récit*. OIM-UA, 2021.

Perrin, Delphine. *Migrations ouest-africaines et réseaux numériques : une lecture anthropologique*. Karthala, 2019.

RFI. « Algérie-Mali : des migrants abandonnés dans le désert. » *Radio France Internationale*, oct. 2005, <https://www.rfi.fr/>

Silverstone, Roger. *Media and Morality: On the Rise of the Mediapolis*. Polity Press, 2007.

About the Author:

Franck Wilson Gériel Kouyé est Maître-Assistant, spécialiste de la Civilisation espagnole à l'Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Cocody. Il a pour centre d'intérêt les questions liées à l'histoire contemporaine de l'Espagne et l'évolution de son système politique. Monsieur KOUYÉ est également membre du Laboratoire de Littérature et Ecriture des Civilisations (LLITEC) et du Groupe de Recherche et d'Etudes Latino-américaines (GRELAT). Il est également auteur de plusieurs publications scientifiques sur l'Espagne dont les plus pertinentes sont :

- L'ambivalence du jeu politique du PNV en Espagne
- La respuesta de España a los nuevos retos de la Europa del Siglo XXI: ¿Una necesaria integración en la Unión Europea?
- L'Espagne et la lutte contre l'insécurité alimentaire en Afrique subsaharienne depuis la création des Sociétés Indigènes de Prévoyances : Le cas de la Côte d'Ivoire (1893-1980).
- Preservación de la identidad lingüística en los conflictos españoles del Siglo XX: El País Vasco y la problemática del euskera.

How to cite this article/Comment citer cet article:

MLA: Kouyé, Franck Wilson Gériel. "L'Espagne et l'immigration irrégulière subsaharienne : de l'effet du mythe sophistique à l'inaction concertée." *Uirtus*, vol. 5, no. 2, August 2025, pp. 452-477, <https://doi.org/10.59384/uirtus.2025.2962>.